



# Réinventer l'agriculture :

## Plan pour une agriculture soutenable en Provence

ANNEXE 1 : RURALITE NOUVELLE

*Rapport de la Commission Aménagement et attractivité du territoire*

*Rédacteur : Victoria LEMETTRE*

Décembre 2019

Pour Laurent Rieutort<sup>1</sup>, « *la ruralité désigne l'ensemble de représentations collectives et de caractères concourant à une forme d'identité et de fonctionnement des espaces ruraux. Sa définition exige donc de revenir sur la question du rural et de s'inscrire, de plus en plus, dans la dialectique des rapports ville-campagne, avec des modifications récentes dans les perceptions, les pratiques et les modalités de gouvernance dans ces espaces* ».

La notion de ruralité a évolué au fil du temps ; elle s'est longtemps résumée à tout ce qui relève des espaces « agricoles » ou encore, dans une définition par la négative, « à tout ce qui n'est pas urbain », tout ce qui « s'oppose à la ville »<sup>2</sup>. Cependant, et comme le note Nicole Mathieu, « d'absorption en périurbanisation, la distinction s'efface »<sup>3</sup> : sous l'effet des évolutions sociales, sociétales, économiques ou encore institutionnelles et politiques, ces deux entités [ruralité/urbanité] qui traditionnellement s'opposaient ou, à tout le moins, à se distinguaient, tendent aujourd'hui à se rapprocher, voire à se confondre.

## NOTION DE RURALITE

Traditionnellement, le **premier indicateur de la ruralité est démographique**. En France, depuis 1853, appartiennent à la campagne les communes de moins de 2 000 habitants agglomérés, sauf si elles sont rattachées à une unité urbaine<sup>4</sup>. Dans d'autres pays du monde, ce seuil de population est variable : il peut aller de 200 ou 300, comme au Danemark ou en Islande, à 50 000, pour le cas du Japon. Les Nations Unies ont, elles, opté pour un seuil à 20 000 habitants. Ces disparités mettent en évidence la relativité de cet indicateur : il n'a de sens que mis en perspective avec d'autres critères tels que la densité ou le dynamisme démographiques, la structure d'âge de la société, etc..

Cependant, il apparaît difficile de caractériser la ruralité par ces seuls indicateurs démographiques. En effet, certaines zones peuvent être denses sans pour autant bénéficier d'une réelle profondeur d'offre de services (éducation, santé...) du fait de la proximité de pôles urbains ou encore de la concurrence entre les communes de petite taille. De même, des villes qui affichent des taux démographiques relativement élevés connaissent en réalité un important *turn over* de la population dû à l'atonie du marché de l'emploi ou encore au choc culturel qui peut se produire chez un citadin ou un immigré qui s'installe à la campagne.

Ainsi, pour s'approcher d'une définition de la ruralité, il semble nécessaire de recourir à un faisceau de critères que l'on peut catégoriser ainsi<sup>5</sup> :

- **la densité** : faible densité démographique relative mais aussi « *de constructions, d'emplois, d'équipements, de commerces, de services, de voies de communications* » et, plus généralement d'interconnexions ;
- **le paysage** : prédominance de formes végétales dites « *naturelles* » (forêts, prairies...), motifs agro-sylvo-pastoraux, configuration du bâti...
- **la place des activités agricoles** : poids économique / emploi, surfaces occupées...

Ces indicateurs statistiques (qualitatifs et quantitatifs) doivent ensuite être complétés par **un relevé des perceptions et représentations sociales** qui rendent compte de l'existence d'un ensemble de valeurs, d'une culture propre au milieu rural et sont donc également de nature à caractériser la ruralité, une ruralité que l'on pourrait qualifier de « *vécue* » ou « *ressentie* ».

<sup>1</sup> Laurent Rieutort, *Du rural aux nouvelles ruralités*, Revue internationale d'éducation de Sèvres, 59 | avril 2012

<sup>2</sup> Pierre George, Fernand Verger, *Dictionnaire de la géographie*, février 2003, PUF, Coll. Quadrige

<sup>3</sup> Nicole Mathieu, *Relations ville-campagne : quel sens, quelle évolution ?*, 2004, Revue Pour, n° 182.

<sup>4</sup> Article D3334-8-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

<sup>5</sup> Robert Chapuis, Espace rural, Encyclopédie en ligne Hypergé, consultée le 5 août 2019

Dès lors, la notion de ruralité ne peut être conçue comme quelque chose de monolithique ou résultant d'une distinction binaire (tout ce qui n'est pas urbain est rural) mais bien comme une **notion relative, multifacette**. Pour délimiter la notion, il est donc nécessaire d'en considérer les **différentes dimensions** :

- **géographique** (la campagne et ses paysages),
- **sociale** (habitants, usagers, acteurs du rural),
- **symbolique** (valeurs, fonctions attribuées à la ruralité)<sup>6</sup>.

Une telle approche implique qu'il existe un certain nombre « de **différenciations internes de la ruralité elle-même** », différenciations qui s'avèrent d'ailleurs, selon Laurent Rieutort, plus significatives pour comprendre la ruralité que « *l'épineux exercice d'opposer (...) le rural à l'urbain* »<sup>7</sup>.

Enfin, et pour appréhender le plus exhaustivement possible, la notion de ruralité, il est nécessaire de la **replacer dans son contexte, temporel et géographique**. Les campagnes, comme les villes d'ailleurs, ne sont pas « *des isolats, des mondes clos* », mais bien « **des espaces en interaction et dont les limites s'effacent, au sein d'un même « système » global qui contribue à les structurer et à les modifier** »<sup>8</sup>.

En somme, le territoire rural « *ne se caractérise pas seulement par les particularités biophysiques de l'étendue qui lui sert de support, les techniques et les modes de production des populations qui l'exploitent et les droits d'usage exclusifs qu'elles revendiquent ; il se caractérise aussi par son degré d'intégration économique et sociale dans un espace chaque jour davantage réticulaire, et par la force des sentiments identitaires et d'appropriation que les habitants nourrissent à son égard* »<sup>9</sup>.

## LA RURALITE AUJOURD'HUI

Jusqu'au début des années 1970, la ruralité était considérée péjorativement par rapport aux représentations de civilité et de modernité que l'on pouvait se faire l'urbanité. Or, depuis une quarantaine d'années, le miroir s'est inversé : la ruralité symbolise à présent l'équilibre, la liberté, le retour aux sources, ainsi qu'une « *sociabilité de proximité et d'interconnaissance, à l'opposé d'un supposé anonymat urbain* »<sup>10</sup>. Elle est choisie. Individuellement et collectivement.

Ce phénomène peut notamment s'expliquer par la montée en puissance de multiples enjeux environnementaux, économiques, technologiques, géopolitiques, etc. Ainsi, la question rurale – un temps délaissée avec l'apparition des « *nouvelles géographies* »<sup>11</sup> – est désormais au cœur des problématiques d'aménagement, d'attractivité, d'action publique ou encore de gouvernance territoriale. Par ailleurs, au-delà des bénéfices qu'une ruralité sauvegardée et revivifiée peut induire en termes d'environnement, d'économie ou encore de qualité de vie, elle s'est également vue peu à peu réinvestie d'un contenu symbolique fort, lié à l'idée de patrimoine culturel, d'identité, voire même d'un certain folklore, à préserver.

La ruralité est donc perçue comme un atout majeur du territoire pour tout ce qu'elle recouvre en matière de patrimoine environnemental (gestion des ressources naturelles, maintien des zones humides, préservation de la biodiversité et des paysages, etc.) et culturel (héritage culturel, identité du territoire etc.), de potentialités économiques (transformation des métiers notamment agricoles, appropriation des technologies numériques, spécialisation/avantages comparatifs etc.) ou d'attractivité (*soft power*, qualité de vie etc.), et enfin de force symbolique (retour à la terre, sociétés à taille humaine etc.).

<sup>6</sup> Yannick Sancébé, *Les manifestations constatées de l'appartenance locale*, in Sylvestre J.-P. (éd.), *Agriculteurs, ruraux et citoyens, les mutations des campagnes françaises*, 2002, Ed. CRDP, p. 293-310.

<sup>7</sup> Bruno Jean et Stève Dionne, *La ruralité entre les appréciations statistiques et les représentations sociales : comprendre la reconfiguration socio-spatiale des territoires ruraux québécois*, Norois [En ligne], 202 | 2007/1, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 2 août 2019.

<sup>8</sup> Laurent Rieutort, op.cit. p.47

<sup>9</sup> Roland Pourtier, *Développement "rurable" au Sud, géodiversité et dynamiques territoriales*, 2004, *Historiens et Géographes*, n° 187, p. 217-230

<sup>10</sup> Laurent Rieutort, op.cit. p.48

<sup>11</sup> Michel Lussault, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, 2017, Seuil, Coll. La couleur des idées

La société dans son ensemble (rurale/urbaine, société civile/monde politique) en est ainsi venue à porter un droit de regard et d'usage sur la ruralité, alors reconvertie en « *communs* ». C'est ainsi qu'elle est devenue tout-à-la fois espace et objet d'intérêt politique<sup>12</sup>, ce qui a contribué à une nette amélioration de ses moyens de communication et d'ouverture, de son offre de mobilité – plus profonde, fluide et écologique – ou encore diversification/ transformation de sa structure d'emploi avec la progression de la pluriactivité, de l'agriculture commerciale, des activités artisanales, industrielles et tertiaires (notamment touristiques) – souvent permises, d'ailleurs, par le dynamisme de pôles urbains voisins. Les revenus issus de ces activités ont alors permis aux sociétés rurales de s'équiper ou encore de développer des stratégies de scolarisation des enfants en ville. Dans de nombreux cas, la dégradation de la conjoncture économique a ajouté aux *migrants de retour* classiques (héritiers, retraités,...) de nouveaux types d'émigrants urbains (chômeurs, jeunes déscolarisés, etc.) qui ont également participé à la transformation de l'économie et l'espace de leurs villages d'adoption. Enfin, les diverses lois portant sur l'organisation territoriale de la France (fusion des communes, coopération intercommunale...) ont sans doute contribué au désenclavement et à la transformation des communes rurales.

Ce "rattrapage éclair" a conduit à une homogénéisation progressive des modes de vie et des pratiques (notamment de consommation), tendant à faire disparaître l'opposition traditionnelle entre ruralité/urbanité. L'une des expressions les plus flagrantes de ce processus réside dans la constitution d'espaces périurbains, lieux d'interfaces et de transition, sorte de *continuum* entre villes et campagnes, qui présentent tout à la fois les caractéristiques des unes (types d'emplois, références et représentations...) et des autres (logement, aménagement paysager, perception/sentiment d'appartenance à la ruralité...). Dans cette perspective, la distinction traditionnelle rural/urbain sert sans doute à nourrir les imaginaires « *de tous ceux qui cherchent [...] à en associer les avantages* » mais semble perdre, du reste, sa pertinence.

Ces transformations de l'espace rural n'ont pas cependant été que vertueuses. D'une part, conséquence de « *l'urbanisation des campagnes* »<sup>13</sup> mais également en raison de la propagation du micro-agricole dans les villes, *l'état rural* s'est progressivement déconnecté de son caractère agricole conduisant à une marginalisation des exploitants et exploitations agricoles traditionnels. D'autre part, et bien qu'elles aient permis de renforcer les solidarités (intrafamiliales, intra-communales, intercommunales mais également entre villes et campagnes), ce phénomène de *rurbanisation* a également conduit à un accroissement de la pression foncière et accentué les inégalités sociales (revenus, emploi, formation, etc.) et sociétales (générationnelles, culturelles, technologiques, etc.)<sup>14</sup>. Les multiples initiatives conduites, en France comme à l'échelle européenne, en matière d'inclusivité, d'accessibilité aux services publics – au premier rang desquels l'offre sanitaire et sociale et l'éducation – ou encore dans la lutte contre la fracture numérique, témoignent cependant qu'un processus de correction des inégalités est bel et bien engagé<sup>15</sup>.

---

<sup>12</sup> Création en 2004 d'un Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité ; institution en 2005 d'une « *Conférence des territoires ruraux* » ; installation d'une Mission Agenda Rural en 2019 ;

<sup>13</sup> Etienne Juillard, *L'urbanisation des campagnes*, 1961, Études rurales n°49-50

<sup>14</sup> Voir notamment le rapport *Hyper-ruralité*, établi par Alain BERTRAND, Sénateur de Lozère et remis en juillet 2014 à Mme. Sylvia Pinel, Ministre du Logement et de l'Égalité des Territoires

<sup>15</sup> Quelques exemples : Rapport *Ruralité : une ambition à partager*, remis le 27 juillet 2019 à Mme Jacqueline Gourrault, Ministre de la Cohésion des Territoires [https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/rapport\\_mission-ruralite\\_juillet-2019.pdf](https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/rapport_mission-ruralite_juillet-2019.pdf) ; Réseau européen de développement rural (REDR) [https://enrd.ec.europa.eu/enrd-thematic-work/social-inclusion\\_fr](https://enrd.ec.europa.eu/enrd-thematic-work/social-inclusion_fr) ; Projet gouvernemental de maisons France Service <https://www.gouvernement.fr/2-000-maisons-france-service-d-ici-a-2022> ; Stratégie nationale pour un numérique inclusif <https://societenumerique.gouv.fr/strategie-nationale-pour-un-numerique-inclusif/> ; Solidel <http://www.solidel.fr/l-inclusion-en-territoire-rural/l-inclusion-en-milieu-rural/> ; Agence nouvelle des solidarités actives <https://www.solidarites-actives.com/fr/nos-actualites/publication/numerique-et-inclusion-personnes-vivant-en-zone-rurale> ; etc.